

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'UFR DES  
SCIENCES SOCIALES

COLLEGE DES ETUDIANTS

SCRUTIN DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47  
 Vu l'arrêté n°2021-118 en date du 14 octobre 2021 portant convocation du corps électoral  
 Vu les statuts de l'UFR des sciences sociales  
 Vu l'arrêté n°2021-119 en date du 14 octobre 2021 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'UFR des Sciences sociales  
 Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures  
 Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	:	4
Nombre total d'inscrits	:	1714
Nombre total de votants	:	42
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	0
Nombre total de suffrages exprimés	:	42
Taux de participation		2,40 %

Désignation des candidats/des listes	Nombre de voix	Nombre de sièges
Liste « UEY - Union des étudiants et étudiantes des Yvelines »	25	2
Liste « Union pour l'UFR – un mandat pour faire, un mandat pour agir ! »	17	2

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS**

Liste « UEY - Union des étudiants et étudiantes des Yvelines » :

- Monsieur **Damien ANDOUARD** (titulaire)
- Madame **Sandra ALEXANDRE** (titulaire)
- Monsieur **Tristan KERBIQUET** (suppléant)
- Madame **Pauline MASSET** (suppléante)

Liste « Labo de l'UFR » :

- Madame **Justine COCHET** (titulaire)
- Monsieur **Lucas-Rayan MOREEL** (titulaire)
- Madame **Charline LE BON** (suppléante)
- Monsieur **Clément OLIVE** (suppléant)

Versailles, le 10 novembre 2021

Le Président de l'université,

Alain BUI

**Alain BUI**  
**PRÉSIDENT**

